

Avec le soutien financier
de l'Union Européenne



(Contrat 2012/304-554)



"Un partenariat
Oxfam - REMESS"



Conférence nationale sous le thème :
« Economie Sociale et Solidaire,
Alternative en faveur d'un
développement inclusif
et durable »



Le Maṛḍi 16 Février 2016
Centre des Formations et des Rencontres Nationales, Hay Nahḍa, Rabat - Maroc

Rapport

Conférence Nationale sur l'Economie Sociale et Solidaire alternative en faveur d'un développement inclusif et durable.

Le mardi 16 Février 2016 Rabat

Avec le soutien financier
de l'Union Européenne



(Contrat 2012/304-554)



OXFAM

"Un partenariat
Oxfam - REMESS"



SOMMAIRE

Cadre générale.....	page 4
Séance d'ouverture.....	page 4
Panel principal.....	page 5
Conducteur travaux atelier 1.....	page 7
Conducteur travaux atelier 2.....	page 8
Conducteur travaux atelier 3.....	page 9
Rapport atelier 1	page 10
Rapport atelier 2	page 11
Rapport atelier 3	page 12
Mémorandum.....	page 15
Annexes.....	page 18
Liste de présence.....	page 19
Note de cadrage.....	page 25
Lettre REMESS.....	page 28
Programme conférence.....	page 30
Présentation déroulé des travaux.....	page 32



Cadre général :

Dans le cadre de sa nouvelle orientation stratégique le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS) a organisé en collaboration avec son partenaire OXFAM une conférence nationale pour débattre les tenants et aboutissants du chantier législatif et réglementaire de l'ESS au Maroc .Il s'agit d'une rencontre entre force vives de la société civile constituant une occasion pour s'exprimer sur les contours de la future loi de cette économie.

Il est à signaler que les pouvoirs publics en charge de ce dossier a organisé le mois de novembre 2015 à Skhirat les assises nationales de l'ESS et la question de la loi a été au centre du débat. Le REMESS par la présente manifestation cherche à initier une concertation contributive et élargie afin de donner l'opportunité à plusieurs acteurs associatifs pour donner leurs points de vue sur comment le projet de loi pourrait répondre à la demande de la dynamique de l'ESS de pays.

Pour ce faire, le centre de formation continue sis Hay Nahda – Rabat a abrité cette rencontre à laquelle ont pris part 130 participants dont 43 femmes représentant :

- **45 associations des quatre coins du Maroc**
- **5 coopératives**
- **7 administrations et institutions publiques**
- **8 ONGs**
- **7 universités**
- **2 institutions de micro-finance**

Ce parterre a été encadré des experts nationaux et internationaux (Sénégal, Tunisie France et Italie). Les femmes et les jeunes ont y été présents en majorité.

La séance d'ouverture :

Cette séance a été présidée par le **Professeur Economiste Mehdi Amrani** qui a introduit les travaux par un exposé sur le contexte économique mondial actuel et les changements qui caractérisent le développement international. Les idées phares de son exposé peuvent être résumées comme suit :

- Le duel entre l'économie réelle et l'économie virtuelle ;
- Les banques et les bourses qui influencent négativement l'équilibre économique mondial ;
- Le PIB qui reste silencieux par rapport à l'effort du travail et de la production réelle et en d'autres termes à l'apport de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- L'investissement public reste majoritaire au Maroc devant la frilosité des capitaux privés ;



- Le nouveau modèle recherché, en matière d'investissement, doit être orienté vers une économie qui touche le quotidien du citoyen et qui peut apporter les réponses justes et appropriées aux attentes d'une large population.

Le mot de **Monsieur Abdellah Souhir** président du conseil d'administration du REMESS a été centre sur le contexte dans lequel se déroule cette conférence et que le réseau dispose aujourd'hui d'une vision stratégique qui va encadrer désormais son travail .Le plaidoyer est l'un des axe privilégié en vue de porter une contribution significative en faveur d'une démocratie économique et sociale. Il a réitéré son invitation en direction des membres et des amis du réseau pour un plus dans leur soutien et dans leur participation .Il a souligné l'importance de cette rencontre qui doit donner lieu à un mémorandum à l'aimable attention du Chef du gouvernement pour exprimer l'avis d'une tranche de la société civile marocaine.

Le mot de **Monsieur Stefano Linguanotto** représentant d'OXFAM a souligné la disposition de son organisme pour soutenir les bonnes initiatives communautaires en faveur d'un développement inclusif. Il a précisé qu'il s'agit d'une occasion importante à saisir apporté la contribution souhaitée dans ce domaine.

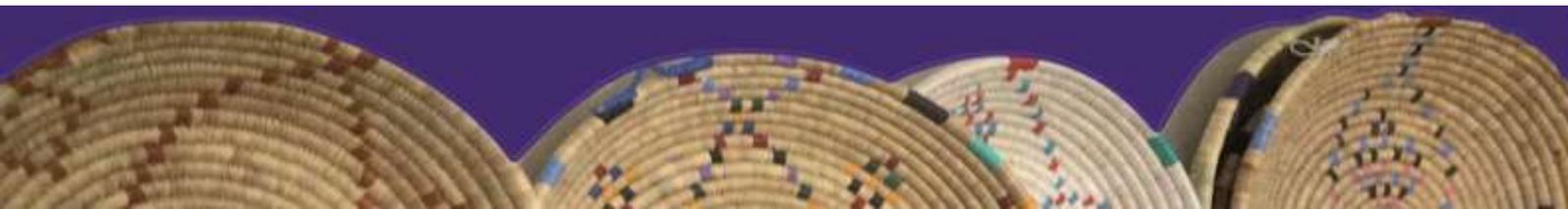
A la fin de cette séance d'ouverture, **Monsieur Abdeljalil Cherkaoui** a été invité pour présenter la cadre scientifique et organisationnel de la conférence et son exposé a été organisé comme suit :

- Le but de la conférence et les résultats attendus ;
- Les questions et les réactions par rapport à la problématique posée ;
- Les principes à observer et le cadrage de la réflexion ;
- Les temps forts pendant le déroulement des travaux de la conférence et leur dosage chronologique à respecter ;
- La composition du parterre et de l'expertise invités à la conférence et son effet sur dynamique recherchée ;
- L'organisation générale de la conférence et la suite à réserver à ce chantier de plaidoyer ;
- La présentation des conducteurs des trois ateliers (le champ de l'ESS , les aspects financiers ,et la territorialisation) .

Le panel principal de la conférence :

Ce panel a été présidé par le **Pr Najib Guedira** et composé de :

- Mr **Diadji Niang** juriste de l'universite de Dakar ;
- Mr **Mohamed Ben Makhoulouf** responsable à Maroc Taswik ;
- Mr **Mohamed Benyamna** spécialiste dans le domaine des assurances et des mutuelles ;
- Mr **Younes El Jaouhari** le président d'Oléa.



Le premier intervenant était le modérateur qui a introduit cette séance par la pose des grandes questions concernant la tenue de cette rencontre et son organisation par rapport à sa finalité. Aussi il a souligné le risque d'instrumentalisation de cette économie à des fins politiques en invitant les porteurs de ce projet de plaider notamment la partie présente de la société civile d'être vigilante et attentive à ce sujet. Il a également proposé qu'il ait une suite organisée post conférence pour mieux gérer le plaidoyer en question.



L'exposé de l'expert Sénégalais a été centré sur une étude comparative sur les différentes tentatives et projets de loi concernant l'ESS et ce au niveau international. Il a permis d'apparaître que les expériences internationales ont donné lieu à des modèles variés dont le contenu a été souvent adapté au contexte du pays concerné. Le continent africain est en train de se rechercher dans ce chantier et le Maroc pourrait constituer un cas d'école à suivre si son projet sera réalisé comme il est officiellement annoncé.



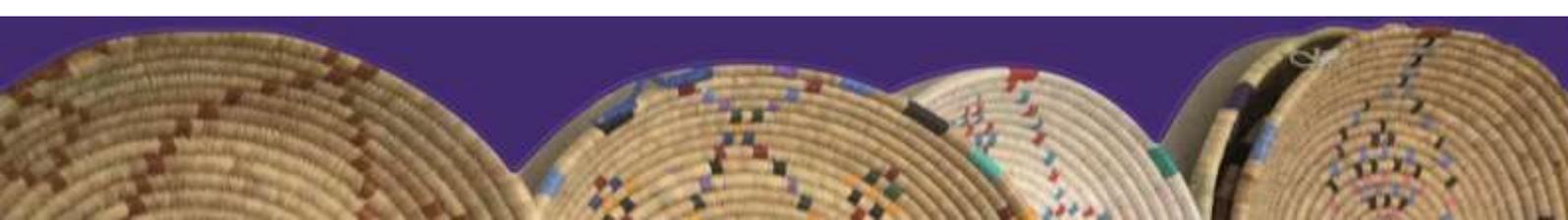
Le représentant de Maroc Taswik a saisi cette occasion pour présenter le programme de son organisation et l'encadrement commercial qu'il apporte aux coopératives. Il a souligné la nécessité de soutenir les aspects d'accompagnement de ses entreprises car le problème de leur capacité est toujours posé.



En ce qui concerne les mutuelles et les modèles d'assurances ont été traités par le troisième intervenant. Il a dressé un tableau des différents programmes nationaux de protection sociale et d'assurance au niveau national en précisant les objectifs et les finalités de chacun. Une interrogation a été faite en faveur des mutuelles communautaires et leur recevabilité par rapport à la réalité locale.



La clôture de ce panel a été marquée par l'intervention interrogative du président d'Oléa qui a centré sa participation par le questionnement de la salle sur la lucrativité de l'entreprise sociale et le gain matériel des activités de l'ESS. Selon l'intervenant il y a lieu de repenser ce sujet par rapport à une logique de viabilité et de pérennisation des actions d'utilité sociale et communautaire entreprises. Aussi une autre interrogation concerne la loi et son espace-temps et les participants ont été invités pour examiner la possibilité de travailler en dehors de cette loi ou carrément les opérateurs à travers les associations peuvent proposer leur propre projet de loi comme il est annoncé dans les dispositions de la constitution de 2011.



Après la pause-café les ateliers ont démarré leurs travaux comme indiqué dans le programme et leur modération a été respectivement assurée par :

- **Atelier 1 sur le champ et les valeurs de l'ESS Modérateur M. Ali Benkirane et le rapporteur Mme Amina Magdoud;**
- **Atelier 2 le financement public et privé des activités de l'ESS Modérateur M. Abdelkrim Farah et le rapporteur Mme Ethimad Bensalah;**
- **Atelier 3 la politique territoriale en matière de l'ESS Modérateur Pr Hicham Attouch et le rapporteur M. Hassan Kamil.**

Il est à signaler que les rapports des ateliers ont été présentés dans la séance plénière au moment de la clôture .Effectivement, Chaque rapporteur a présenté aux participants le contenu des recommandations formulées par les uns et les autres (copie de ces rapports en annexe).

Pendant cette dernière séance qui a été présidée par M. Lahcen Achibane la parole a été donnée à la secrétaire générale du REMESS qui donné lecture aux différentes recommandations du mémorandum qui constitue la synthèse des orientations exprimées par le collectif associatif présent à cette rencontre nationale.

Quant à monsieur le président du REMESS, il a clôturé les travaux par un mot de remerciement adressé à tous les participantes et participants qui ont honoré cette rencontre et qui ont fourni un effort important ayant permis le succès des travaux de la présente conférence. Aussi , il a annoncé qu'un comité sera désigné en concertation avec les organes impliqués dans cette dynamique pour assurer le suivi et la gestion des suites réservées à ce mémorandum et que les participants seront tenus informés au fur et à mesure de l'avancement de ce dossier .

Pièces annexes :

- *La note de cadrage;*
- *La lettre du REMESS;*
- *Le programme;*
- *La présentation du cadre organisationnel et scientifique de la conférence.*

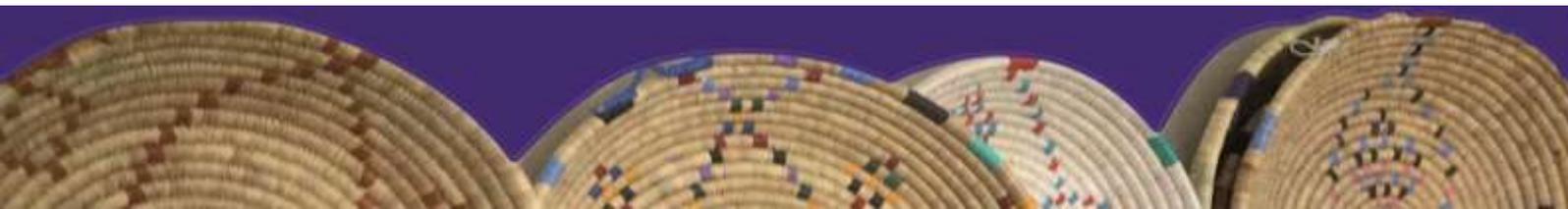
Conducteur des travaux de l'atelier N° I

Le thème : le champ et les valeurs de l'ESS

Durée : 4 h en deux temps

Une introduction (10mn) cadrant la thématique et le déroulé des débat est faite par le modérateur de l'atelier en invitant le parterre participant à réagir par rapport à :

- La définition de l'Economie Sociale et Solidaire(ESS) et à son contenu ;
- Le Cadre statutaire des entreprises de l'ESS ;



- Le rapport entre les capitaux et la dimension humaine dans la dynamique de l'ESS ;
- L'utilité sociale et communautaire de l'action de l'ESS ;
- La place de la femme et du jeune dans les choix stratégiques préconisées à cette économie ;
- L'effet de régulation et l'Etat providence par rapport à la nouvelle loi ;
- Le travail décent, la dignité humaine et le respect de l'environnement à inscrire dans les choix à venir ;
- La compétitivité et les mesures de protection des entreprises de l'ESS ;
- L'exercice de la puissance publique et le suivi des activités de l'ESS ;
- Le recoupement et la convergence des lois tant garanties d'une harmonie dans les aspects juridiques et réglementaires en rapport avec l'ESS ;
- La gestion du bénévolat et du volontariat ;
- L'inscription de la valeur ajoutée de l'ESS dans la comptabilité nationale (compte satellite) ;
- Les organisations consulaires et représentatives au niveau national à prévoir ;
- La couverture sociale des agents permanents en activité dans les entreprises de l'ESS.

Précaution :

Le rapporteur doit être assisté par des volontaires dans chaque atelier pour pouvoir capter toutes les idées à retenir dans le document final (un enregistrement est souhaité).

Les participants doivent être informés des thèmes et des sujets qui sont traités dans les autres ateliers.

Conducteur des travaux de l'atelier N°2

Le thème : le financement public et privé des activités de l'ESS

Durée : 4h en deux temps

Une introduction (10mn) cadrant la thématique et le déroulé des débats est faite par le modérateur de l'atelier en invitant le parterre participant à réagir par rapport à :

- Le cadre fiscal incitatif en faveur des entreprises à utilité sociale et communautaire ;
- La réglementation des affaires : commerce, import export, contrôle des normes ; capital risque, finance participative ...en rapport avec l'ESS ;
- La part des aides publiques aux entreprises de l'ESS ;
- Le partenariat public privé et son rapport avec l'ESS ;
- La coopération internationale (bilatérale, multilatérale et décentralisée) et le financement des entreprises de l'ESS ;
- La micro finance et la micro assurance et sa place dans les choix à venir ;
- La générosité publique et sa réglementation par rapport à la dynamique de l'ESS ;
- La subsidiarité et la gestion déléguée par rapport à l'action menée par les entreprises de l'ESS notamment dans le domaine social et la prise en charge des personnes à besoin spécifique ;



- Les modèles comptables à installer dans la gestion des entreprises de l'ESS notamment dans les associations ;
- Les compensations publiques en faveur des activités à utilité sociale et communautaire.

Précautions :

Le rapporteur doit être assisté par des volontaires dans chaque atelier pour pouvoir capter toutes les idées à retenir dans le document final (un enregistrement est souhaité).

Les participants doivent être informés des thèmes et des sujets qui sont traités dans les autres ateliers.

Conducteur des travaux de l'atelier N°3

Le thème : la politique territoriale en matière de l'ESS

Durée : 4h en deux temps

Une introduction (10mn) cadrant la thématique et le déroulé des débats est faite par le modérateur de l'atelier en invitant le parterre participant à réagir par rapport à :

- La décentralisation et la régionalisation et leur déclinaison par rapport au positionnement de l'ESS en tant que moteur de développement inclusif au niveau d'un territoire ;
- L'implication et la responsabilité des collectivités locales dans la politique de l'ESS ;
- Le partenariat des entreprises de l'ESS et les collectivités locales ;
- La convergence des programmes locaux et son impact sur la promotion de l'ESS ;
- Les instances consulaires régionales et locales en charge des activités et des entreprises de l'ESS à prévoir dans les choix à venir ;
- La promotion de la solidarité inter communale par des programmes regroupés et solidaires ;
- La mise en valeur des spécificités locales et régionales par des décisions gubernatoriales en faveur d'une ESS adaptée à la réalité locale ;
- Mesures incitatives accordées par les responsables territoriaux aux projets locaux de l'ESS (Foncier, facilitation des procédures, subsidiarité, partenariat..) ;
- La mise en place des systèmes d'observation et de suivi pour comptabiliser la valeur ajoutée de l'ESS en terme : d'emploi, de développement du capital humain et social, des travaux d'utilité publique, de création de richesse, des recettes locales..
- L'organisation professionnelle locale des activités de l'ESS notamment dans le domaine des coopératives, des mutuelles communautaires et des associations du territoire .

Précautions :

Le rapporteur doit être assisté par des volontaires dans chaque atelier pour pouvoir capter toutes les idées à retenir dans le document final (un enregistrement est souhaité).

Les participants doivent être informés des thèmes et des sujets qui sont traités dans les autres ateliers.



Rapport de l'atelier 1 sur le champ et les valeurs de l'ESS

Animateur : M. Benkirane

Rapporteurs : Mme Amina Magdoud - Mr Mansori Salah

Ont assisté à cet atelier 22 participants dont 6 Femmes, représentants différentes institutions de nationalités différentes : Marocaines ; sénégalaises, Tunisiennes ; Françaises et italiennes.

Dans cet atelier, ont peut déjà nous féliciter de la richesse des échanges et du fonctionnement d'idées et d'expériences des participant(e)s à cet atelier.

Une introduction (10mn) cadrant la thématique et le déroulé des débats a été faite par le modérateur de l'atelier en invitant les participant(e)s à réagir par rapport à :

- La définition de l'Economie Sociale et Solidaire(ESS) et à son contenu ;
- Le Cadre statutaire des entreprises de l'ESS ;
- Harmonisation de l'aspect juridique et réglementaire en rapport avec l'ESS
- Les ressources humaines de l'ESS

I. La définition de l'ESS et son contenu

Constat :

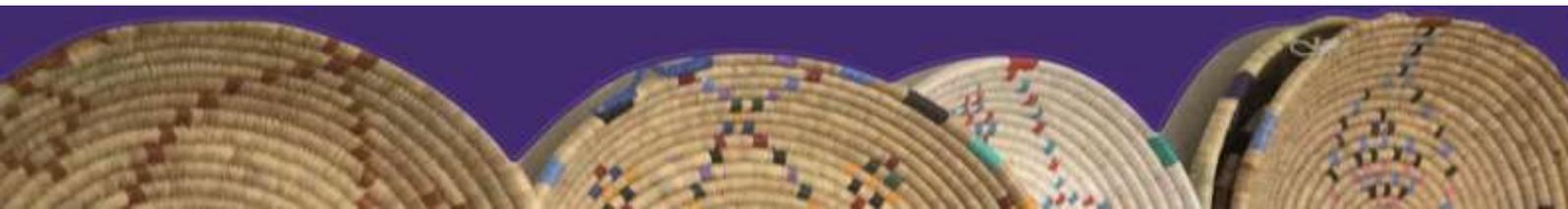
L'ESS n'a jamais fait l'objet d'une définition claire ni d'une reconnaissance officielle.

Créée pour apporter une réponse collective à des besoins sociaux, l'économie sociale n'est pas de l'assistantat ni de la bienveillance. L'absence d'une définition précise de l'ESS rend difficile l'élaboration d'une politique d'ensemble de l'action des pouvoirs publics envers les acteurs est éclatée entre plusieurs politiques sectorielles (insertion par l'activité économique, aide aux publics vulnérables, etc.), et certaines entreprises allèguent de leur appartenance à l'ESS sans que l'on sache si elles en respectent réellement les principes.

Très souvent il ya confusion entre responsabilité sociale(RSE), Entreprise sociale et entreprise de l'Economie sociale et solidaire. Absence de données statistiques et d'indicateurs sur l'ESS ne permet pas de rendre compte de son apport au PIB.

Recommandations :

- Il faut stabiliser les concepts pour éviter les multiples interprétations sur l'ESS.
- Il s'agit de reconnaître la diversité des acteurs qui composent l'ESS, mais aussi ce qui les fédère autour des principes fondateurs. (Finalité sociale, lucrativité limitée et une gouvernance participative).
- L'accent doit être mis dans la définition autour des valeurs et du champ d'action sans pour autant réduire l'ESS à un tiers secteur.
- L'ESS est une culture basée sur des valeurs qui met l'homme au centre de ses préoccupations



II. Harmonisation de l'aspect juridique et réglementaire en rapport avec l'ESS

Recommandations :

- Harmoniser les lois réglementant l'ESS avec les lois nationales et internationales.
- Notamment les lois régissant le commerce, code du travail et les finances.
- Aussi une harmonisation avec les conventions internationales.
- L'Economie sociale et solidaire est une Economie de proximité qui a un rôle inclusif dans les territoires, la loi doit tenir compte de ces caractéristiques (nouvelle régionalisation).
- En mettant en avant le principe de subsidiarité et d'identité.

III. Les ressources humaines de l'ESS.

Recommandations

- Reconnaître le statut des salariés de l'ESS tout en préservant leurs droits conformément au code du travail, notamment la couverture médicale et la retraite.
- Reconnaître le travail du bénévolat et du volontariat allant même à créer une Agence nationale à l'instar d'autres pays.
- Les participants ont recommandé une stratégie claire de la part de l'Etat, en créant un espace représentatif et consulaire au sein du Conseil Economique, sociale et environnemental (CESE) dédié à l'ESS.

Rapport atelier 2 sur le financement de l'ESS :

- Modérateur : Mr. Abdelkrim FARAH
- Rapporteur : Mme Ehtimad BENSALAH

Synthèse des recommandations qui sont ressortis du débat :

Accès à l'information :

Constats : Difficultés, coûts, manque de mobilisation, absence d'accompagnement;

Objectifs : Démocratiser l'accès à l'info et renforcer l'accompagnement;

Recommandations : Création d'une agence en charge de la coordination (information, orientation, formation, accompagnement) des activités et programme du secteur (à l'instar de Maroc PME) qui sera dotée de représentation locale ou régionale;



Mode de financement :

Constats : Des dons et des prêts, bailleurs internationaux, manque de transparence et de traçabilité;

Objectifs : Structurer le financement du secteur;

Recommandations autoriser la collecte des dons et subventions accordés par des partenaires locaux ou étrangers, contracter des prêts auprès de bailleurs locaux ou

étrangers, en DH et devises étrangères, recourir au marché financier pour émettre des instruments spécifiques de dette (à l'instar des BSF) ;

Institution de financement :

Constats : Solidarité entre les opérateurs de l'ESS ; volonté de renforcer les synergies entre acteurs dans le cadre d'écosystème ;

Objectifs : Mutualisation des moyens et des ressources (cas de la région de l'UEMOA)

Recommandations : Développement des instruments de garanties (ex CCG) création de mutuelle de financement, autoriser le CrowdFunding.

Engagement des acteurs de l'ESS :

Constats : Indisponibilité d'information sur le secteur, inexistence de standard de reporting;

Objectifs : Renforcer la visibilité des acteurs, du secteur et favoriser la transparence et promouvoir l'engagement social

Recommandations : Elaborer des reporting financier et sociaux et veiller à la régularité de leur production, adopter les standard internationaux de mesure de la performance Sociale.

Rapport atelier 3 sur la politique territorial en matière de l'ESS :

Nombre de participants : 30

Animateur : Pr Attouch et Hassan KAMIL

Rapporteur : Hassan KAMIL

L'atelier s'est déroulé en trois temps :

- Etat des lieux et témoignages des participants
- Echange relatif aux différentes notions associées à la thématique de l'atelier

Propositions et recommandations

Etat des lieux et témoignages et notions :

a. le principe de partenariat est souvent mis à mal : les structures en face ont du mal à reconnaître les acteurs de l'ESS en tant que partie prenante de tous les processus de décisions et de mise en œuvre des actions. Au plus, si on les considère comme cibles des l'aide.

b. les territoires ne peuvent émerger et s'exprimer que si les populations sont épanouies, savent exprimer leurs besoins , points de vue et solutions dans un cadre collectif tout en étant ancré dans le groupe local (quartier, douar, etc.) . Or, les dissonances sociales font que l'analphabétisme, les traditions et les cultures locales paraissent comme des facteurs autobloquants... et empêchent l'émergence d'un leadership local qui puisse jouer le rôle de relais dans le territoires. Les élus ont des préoccupations quotidiennes banales, sont peu au faite de la charte communale...encore mois de ce qu'est l'ESS.



c. au niveau d'un territoire donné (commune, province, etc.), les acteurs se disent confrontés au flou permanent, entre les attributions des agents du ministère de l'intérieur et des élus à tous les échelons (caïd/président de la commune, le wali/ la région, ...). Ces deux types d'acteurs ont des compétences légales, donc une légitimité et un pouvoir, qu'ils exercent sans tenir compte des acteurs de la société civile. Le ministère de l'intérieur manipule l'INDH comme instrument de redistribution selon la bonne volonté du responsable (caïd, gouverneur) ; les élus privilégient les associations qui leur sont fidèles ou proches. Face au déni du travail associatif de la part des fonctionnaires du ministère de l'intérieur et des élus, il y a peu de chances des voir l'ESS reconnu au niveau local. Comment faire face à ces deux acteurs qui détiennent les compétences territoriales mais aussi les financements et les moyens de survie des associations et partant des initiatives en matière d'ESS ?

d. Le manque de gouvernance se pose de façon cruciale. Les pratiques de courtage et de captage de fonds décrédibilisent les structures associatives et coopératives. Les structures d'aide (ex. administration) cultivent aussi les rapports de clientélisme, de corruption et de détournement des financements à des fins personnels ou politiques. Le dénigrement du travail associatif en faveur des projets ESS est le résultat de cet amalgame avec les pratiques opportunistes facilitées par les différents guichets (INDH, Maroc Vert, ...)

e. Les rapports entre les porteurs des projets d'ESS et l'administration sont handicapés par la vision négative et quelque peu réductrice de l'activisme associatif et des porteurs de projets ayant une visée sociale. Ils sont très peu pris au sérieux et on considère qu'il s'agit de projets peu productifs, sans intérêt pour la société et qu'ils rentrent dans le domaine du traitement social de la pauvreté, comme toute les actions d'aide, d'assistanat, et de charité, ...somme toute classiques dans la tradition de l'aumône.

f. Partant du constat précédent, les témoignages ont pointé cette difficulté d'être identifié à un acteur à part entière (d'autres ont parlé de partie prenante à part entière) et d'être dans un autre rapport que celui du don et de l'assistanat malheureusement entretenus par les politiques les décideurs et par les différents projets et politiques sectorielles (que ce soit l'INDH ou les volets des politiques sectorielles concernant l'ESS, il est question d'inclusion, de contention de la misère, ...et nullement de l'initiative et de l'émergence d'une nouvelle économie alternative)

g. le manque de vision globale : (i) on ne dispose pas de vision claire de l'ESS et quand on en parle c'est pour mettre en valeur des actions ou des projets qui n'ont parfois rien à voir avec l'ESS, mais qui sont identifiées comme tels du seul fait qu'ils concernent les pauvres ou les cadets sociaux (les femmes, les jeunes, les marginalisés,...), (ii) elle est écartelée depuis quelques années (et aussi récupérées à tort et à travers) par les politiques (Maroc Vert, Stratégie du Tourisme, Stratégie de l'artisanat, et.), d'autant plus que ces politiques sont descendantes et ne prennent pas du tout en compte la dimension territoriale de l'action des acteurs (c'est à dire là où les décisions peuvent être prises de commun accord et où les acteurs sont face à face)

Les recommandations :

a. Il s'agit d'abord d'ouvrir des espaces de dialogue où les acteurs de l'ESS peuvent chacun au niveau de son territoire participer à la co-construction des politiques publiques et où ils peuvent apporter et défendre ses propositions. En plus de son rôle d'espace de débat et de confrontation, des "espaces de dialogues", qu'il convient d'ailleurs d'identifier les contours,



les modalités de fonctionnement,... serviront aussi comme "bourse d'information" pour tout acteur souhaitant se renseigner ou se former sur l'ESS, sur ses valeurs, ses processus, ses outils,

b. Reconnaître l'expertise territoriale des acteurs de l'ESS dans la valorisation des territoires. Leur connaissance approfondie du territoire au plan social, économique et culturel, et leur proximité avec la population devraient être valorisées par les autres acteurs publics avant d'intervenir sur le terrain.

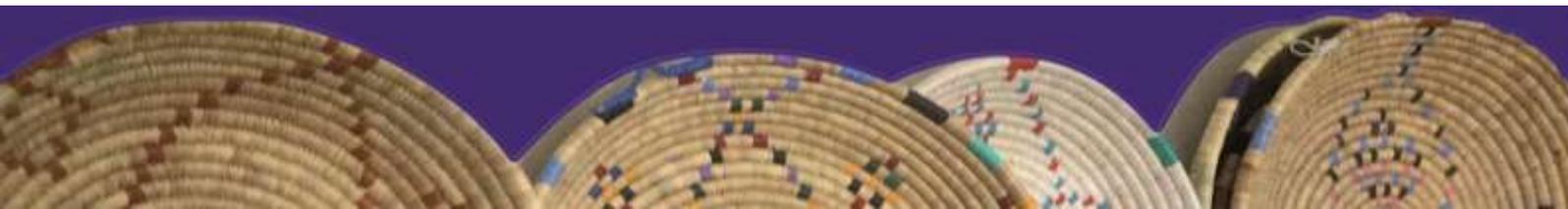
c. Il a été recommandé de créer des observatoires de l'ESS : il est urgent de capitaliser les expériences et les acquis en matière d'ESS, mais aussi en matière de projets innovants (n'est ce pas la caractéristique principale de l'ESS ?) ou de bonnes pratiques, qu'il convient de collecter régulièrement et les valoriser.

d. Une pédagogie active à tous les niveaux : (i) meilleure compréhension de la charte communale par les élus, meilleure appropriation des textes de lois par les associations et les coopératives, etc (ii) plus globalement , une meilleur diffusion des textes de référence de l'ESS et des dispositions légales, certes non encore matérialisée par une loi clairement définies, en sa faveur et qui très peu connus par le grand public (iii) cette pédagogie devra également (les participants ont insisté là-dessus) permettre un changement de comportement et surtout des représentations et des attitudes pour inculquer de nouvelles valeurs (solidarité, abnégation, etc.)

e. Il est recommandé de faire du lobbying pour que l'ESS soit reconnue dans les documents cadres (ex. SRAT, PERD, ..) et au niveau des commissions économiques communales

f. Il est recommandé de développer une stratégie d'entrisme auprès des bailleurs de fonds et de l'administration en faveur de la reconnaissance de l'ESS dans les mois qui viennent à l'occasion de l'évaluation des PCD (Plans communaux de développement) pour qu'elle soit incluse explicitement dans les plans d'actions qui les remplacent.

g. Si les recommandations précédentes sont prises en compte, l'ESS devra jouer un rôle de structuration des acteurs dans un territoire. Il sera recommandé de : (i) baser toute la stratégie sur la place de l'ESS dans l'action collective et non comme traitement social localisé ou individualisé, (ii) de mettre en valeur non pas uniquement les actions techniques et économiques - comme le font les départements ministériels et parfois la société civile elle-même - mais en plus mettre en exergue les nouvelles formes de vivre la citoyenneté, de tisser le lien social (où le territoire devient un réseau de rapports basés sur des rapports solidaires).



MEMORANDUM

Le collectif associatif réuni aujourd'hui le 16 Février 2016 à Rabat a décidé de soumettre un mémorandum aux autorités compétentes du pays concernant sa vision sur le devenir de l'Economie Sociale et Solidaire et sur la loi organique concernant ce secteur.

Suite aux travaux de cette journée, le collectif propose ce qui suit :

Que la loi tiendra compte des dispositions des conventions des Droits de l'Homme et des engagements pris par la Maroc à l'égard de la protection de l'environnement et des changements climatiques ;

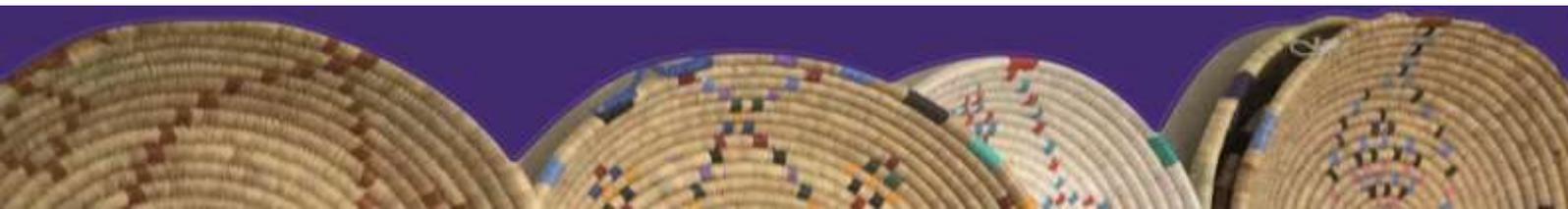
Que l'Economie Sociale et Solidaire soit une partie intégrante dans la politique générale du pays en intégrant les programmes de régulation, de compensation et de développement humain ;

Que l'Economie Sociale et Solidaire soit porteuse d'alternatives appropriées pour corriger la disparité sociale et territoriale en offrant plus de possibilités et d'attractivité aux jeunes et aux femmes leur permettant d'intégrer économiquement et socialement le monde du travail avec équité et dignité ;

Que la loi prévoit des avantages fiscaux et des mesures incitatives pour l'épanouissement de l'entreprise de l'ESS ;

Que l'ESS soit inscrite dans une dimension intersectorielle touchant et impliquant l'ensemble des activités économiques et sociales du pays ;

Que la définition des statuts d'entreprises de l'ESS soit la plus large possible en s'inspirant du BENCHMARK international et en l'inscrivant en dehors des textes qui régissent certains Etablissement Publics notamment en ce qui concerne la loi des coopératives et de l'ODCO ;



Que l'ESS soit un domaine organisé doté de formations consulaires et représentatives aux niveaux national et régional et ce à l'instar des chambres professionnelles ;

Que l'ESS, en tant qu'activité, intègre la comptabilité publique avec un compte satellite capable de visualiser sa valeur ajoutée dans le produit national brut ;

Que les mutuelles soient conformes aux principes et aux valeurs de l'ESS telles qu'elles sont définies universellement, notamment, en matière de gouvernance participative ;

Que les statuts des fondations soient distincts de ceux des associations en vigueur pour éliminer l'ambiguïté entre la notion du fondateur qui apporte les capitaux et les moyens et l'autorité de l'assemblée générale associative ;

Que la loi prévoit la création d'un dispositif national chargé de la gestion et la promotion de l'action volontaire et bénévole animée par les jeunes et les retraités disponibles ;

Que le commerce équitable ait une place de choix dans la loi pour donner plus d'occasions commerciales aux produits des coopératives et plus de relations d'affaires avec leurs homologues notamment de l'Afrique ;

Que la loi soit attentive à la demande des acteurs de l'ESS concernant la finance et l'assurance solidaires qui deviennent de plus en plus une nécessité pour leur promotion ;

Qu'une attention particulière soit accordée à la question des statuts des travailleurs dans les entreprises de l'ESS particulièrement les salariées des associations et des coopératives ;

Qu'une harmonie avec les autres textes existants soit observée lors de la confection de la loi de l'ESS, notamment, ceux de la charte communale et le code de travail ;



La liste des participants :



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Mednine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الترتيب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
1 FATIMA ZAHRA SAKKAK	ASSCA	Présidente	assca.ayt.ahmed@gmail.com	0638665614	[Signature]
2 Saad Zehou	REMESS	Président	saad.zehou@gmail.com	0636088661	[Signature]
3 AMADAK EL MAHFOUJ	REMESS	Treasurer	AMADAK1@gmail.com	0671061038	[Signature]
4 NAOUAL HANCHI	Union Juada	Fonctionnaire	T.300/2000@ujada.ma	0667061682	[Signature]
5 Ab' EL KAR BILAL	ASSCA	S. général	assca.ayt.ahmed@gmail.com	0693614035	[Signature]
6 AGH BALOU AZIZ	ASND	Président	remess.aghbalou@gmail.com	06-66-36-94-40	[Signature]
7 IRNEJ MED	REMESS	M. CA	IRNEJMED@gmail.com	0660312313	[Signature]
8 CHERKAOUF Abdeljalil	RAESS	Coordinateur	cherkaouf.abdeljalil@raess.net.ma	065573037	[Signature]
9 GHOUDIA NADIA	FSTES Agdal	Professeur	ghoudia.p@menara.ma	061188888	[Signature]
10 CHAHMI Loubna	RETISS	Coord. de Projets	chahmi.loubna@retilss.com	06-99-89-4201	[Signature]
11 Mostapha Bouzid	RALM	P. RALM	mostapha.bouzid@gmail.com	0666161378	[Signature]
12 YACHA ELGHAROUJ	RALM	C. E	yachaelgharouj@gmail.com	0676573367	[Signature]

Rés. Saba 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess7@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Mednine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الترتيب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
13 Rabha Elfarhali	Amajje	CA	rabha.elfarhali@amajje.fr	0668170795	[Signature]
14 Khaddouja GHARBI	Association Espère Centre de la Région ATTAHAROUJ Micro-Finance	Présidente	gharbi.khaddouja@gmail.com kgharbi@esperemicrofinance.com	0661616188	[Signature]
15 Mounira RACHID	REMESS	Coordinateur	mounira.rachid@gmail.com	0631577653	[Signature]
16 Youssef Zouari	RALM	Président de Coopération		0665138435	[Signature]
17 MACHIDA DOUGAVE	Association des Femmes de la Région ATTAHAROUJ	Présidente	machida.soso.31	06.42.05.35.83	[Signature]
18 Ab' Boukhan	Rennu	member	aboukhan@rennu.com	066728560	[Signature]
19 Mehdi Amrani	Amkli	Professeur	mehdi.amrani@amkli.com	0661342400	[Signature]
20 Hafida EL ATTI	O. DCO	Cadre	elatti.hafida@dcoc.ma	067069806	[Signature]
21 Abolellah JAMAL	REMESS	member CA	jamel.abolellah@gmail.com	063552354	[Signature]
22 Safa Jamal	REMESS	Etudiante	safa.jamal@remess.com	0630143738	[Signature]
23 Ahmed ABALOUN	Association Toulane	Président	Ahmed.abaloun@gmail.com	0673795413	[Signature]
24 GUELLA VOISSARA	Association JLI	Etudiant	g.guella@gmail.com	0674666190	[Signature]

Rés. Saba 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess7@gmail.com - Site web : www.remess.ma





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الاسم واللقب Nom et Prénom	المنظمة/الدولة Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
25	ابراهيم التميمي مؤسسة المغرب	مدير	ibrahim.tamimi@gmail.com	06 44 91 04 02	
26	HECHE KROUN FAÏCAL	DIRECTEUR	f.khechroun@gmail.com	0661291594	
27	RABIA RAÏFA	Conseiller	a.khairatbladi@gmail.com	0673201764	
28	Redwan Ahmed	مستشار	ahmedredwan@gmail.com	0672231540	
29	SALHI Mohamed	مدير	mohadho@gmail.com	0623822800	
30	Mohamed Ziad	Consultant	Union des Etudes	0661476978	
31	Younes Achcar	Membre	convel.genes.atlas@gmail.com	0617790270	
32	FADIA ABOUKHAM	DA	fadiahkham.fach@gmail.com		
33	Bensaid Fatima Zahra	Responsable Partenariats	bensaid.fatima@gmail.com		
34	Houssou EL HOFIHO	Chef de Service	houssouelhofi@gmail.com	0616425876	
35	MANSOURI Salah	Président	Somantoni65@gmail.com	0600312936	
36	HASSANI SEYOUSSE Khalim	Co-dirigeant	halim.seyousse@gmail.com	0618180701	

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess7@gmail.com - Site web : www.remess.ma

20



Ce projet est financé par l'Union Européenne



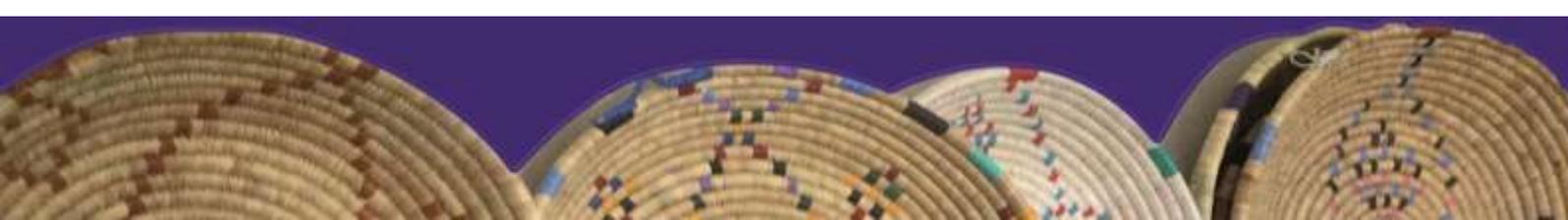
Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الاسم واللقب Nom et Prénom	المنظمة/الدولة Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49	Jahouchi Saoud	Maroc	Présidente	jahouchi.saoud@gmail.com	0661630502
50	Khalid Khattabi	OIM	Assistant	kkhattabi@oim.int	0663430090
51	EL HOUKRI Abdoussalam	REMESS/Maroc	Coor. doc	remess@remess.ma	0670741918
52	Abdellah SOUMIR	Président Maroc			
53	Magagnoli Amine	REMESS	SC	amagagnoli@remess.ma	0661851730
54	LINGUANTO STEFANO	OXFAM	Coord. Projet	stefano.linguanto@oxfam.it	0652794147
55	SALDI ABOULOUFA			salidi.abouloufa@gmail.com	0610772262
56	HAJIMI AYOUS			ayous.hajimi@gmail.com	0646434414
57	AZENAR Abdellah	DA			
58	OMAR DAGHRAH	RALM	C.E	omardaghra@gmail.com	0654187765
59	Zaidy IFTU	REMESS	membre	zaidy.iftu@gmail.com	0661655504
60	BEN MAHLOUF Abdelhak	O.C.E.	chef de projet	benmahlouf@gmail.com	061926764

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess7@gmail.com - Site web : www.remess.ma





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الاسم واللقب Nom et Prénom	المنظمة/الدولة Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
BOUZANUAR MOHAMED	UCATAZ	conseiller	bouzuanuar@gmail.com	0600 372442	
Jawad Raouf	Association khawit Babel	Présidente	khawitkhawit@gmail.com	066195405	
Katifa Saket	Association de citoyens de Rabat	Présidente	association.citoyens.rabat@gmail.com	0668.171.62	
Solha Bourzema	C. Bourzema		Solha-bor@hotmail.com	0536 799940	
BOUJAOUH	REMESS	Trésorier	mboujaouh@gmail.com	0661284361	
Med OULHAS	TAMAYNUT	Vice-président	medoulhas@gmail.com	0661467630	
HABAD Hafid	REMESS	Etudiant chef de département	hafidhabad@gmail.com	0633.61.02.35	
HASSAN CHATBI	Remess	Journaliste	hassan.chatbi@gmail.com	0668271920	
DAISS GUELIA	BALE	Enseignant	dguellaa@gmail.com	0618934155	
BENOUAR SALWA	ADRAR	SG	Benouar.salwa@gmail.com	0661221478	
ABNANE EL HARRAS	MAP TV	camaraderie		0664864993	
A-ELKARIM CHAMSSI	MAP	journaliste	chamssi2014@gmail.com		

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الاسم واللقب Nom et Prénom	المنظمة/الدولة Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
ELKARMOUNI	Paro c/Coop.	Acteur Assoc.	mkarmouni@gmail.com	066117651	
FATIOU SIHAMI	MAROCC	Administrateur	chouba.ab.caro@gmail.com	0665621288	
Mourad Gourouli	Tannous ma/Paro	Dir. de Jour	mourad@tannous.ma	0663171821	
Nabila Zaoui	MAROC TANGER	chef de service	nzaoui@marocorange.com	0528 464036	
Milouda CHTOUI	MAROC	Consultante	milouda.chtoui@gmail.com	0661772904	
Zoubida RECHAY	GIZ/PRM	Coopérateur	zoubida.rechay@giz.de	0673702660	
Wafae Bendj Guedia	ENVA + ASSOCIATION WADJANAROC	Présidente	wafae.bendj@gmail.com	0661160102	
SAIDI FATIHA	MADEU Maroc de l'ESS	Coopérateur	mess.211@gmail.com fathiya.saide@gmail.com	0661525922	
SAID OUBED			MAMA-HILAL66@gmail.com	0672.166206	
Dalida Mohamed	ASSOCIATION khawit	Coopérateur	hmarrouk@hotmail.com	06666370	
Abdelmalek HAJI	ACCORDION RIZZ	SG	haji.malek@ynoo.fr		
Houssni El Ghazou	REMESS	vice-président	andreas2@gmail.com	0661237600	

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الإسم واللقب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المنصب Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49 KAMIL HASSAN	Fédération LSA Cadi Ayyad Marrakech	Enseignant - Chercheur	KAMIL.KAMIL.HASSAN@CSA111.ma	06 91216536	
50 Hec. Ekhemud Bouhlet	Association ABDAE REMESS	Présidente ABDAE Vice-Présidente REMESS	association.abdae@gmail.com	0666403860	
51 Mounir SERHANI	CRMEF - RABAT				
52 ACHOUABDELKEER	Association Tagourte	PRÉS	achouabdelkeer@gmail.com	0609764938	
53 IKBAL BENABDELFDIL	ARDES / Rabat	Assistent de projets chef de division	ikbal.bena@gmail.com	06 79781378	
54 Khalese Hakucier	ODG / RABAT		khalese.hakucier@gmail.com	06 66 00 21 40	
55 mohamed gannou	ODG / ITM ODG	chargé des études	mohamed.gannou@gmail.com	06 66663766	
56 Mohamed Boumoung	Remess	Coordinateur			
57 BOUANDJAR					
58 ALI ORIOUENNE	REMESS	Vice président	ali.oriouenne@gmail.com	06 616 0 8888	
59 Noureddin FIRRAR	ASS. CHARDA Apicole	Apiculteur	api-noureddin@hotmail.com	0669506457	
60 RACHID Bouabid	RÉSEAU TINGOURIALATO KERCHE. OULMES	Président	R.bouabid@hotmail.com	06 73 83 20 95	

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tahriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الإسم واللقب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المنصب Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49 ROTH PIERRE	UNIVERSITE MARIE AURELIE FRANCE	PROF	rothp@univ-ma.ac.ma	03366188072	
50 Mejida Fahmi	ODG Maroc Rabat	coordonnatrice	fahmingida@hotmail.fr	0626629192	
51 M RAO Nabil	ASE/Entreprises Alternatives	Directeur	mrao.ase.f@gmail.com		
52 Radoua OUZZANI	RADEV	Coordinatrice	ouzzani195@gmail.com	0671031698	
53 Mohammed DRAFI	Groupe de travail Maroc	membre	gdtmaroc@gmail.com	0660433664	
54 Mohamed EL KOUICHI	RADEV	chargé de l'ADRESS	Mohamed.El.Kouichi@gmail.com	0663959035	
55 ELKHATIB Amed ghafler	RADEV	LOJESS	e.ubdelghaffer@gmail.com	0665180073	
56 Malika Bahmed	UNIV ISNTofraik	Prof	malikabahmed@hotmail.com	066685131	
57 Naïma EL BEKRAOUI	Université Hassan II Casablanca	Prof	b.naima.02@yahoo.fr	0651438073	
58 BOU KHLIL	Switch maroc		Zahira Boukhlil@gmail.com	0626886298	
59 EL ALLAH HOUCINE	MOBILART	Coordinateur et Associatif	mobilarthoucin@gmail.com	0643093931	
60 Feridkous TAXI	REMELLESS	chargé de l'ADRESS	Feridkoustaxi@gmail.com	0661633888	

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tahriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess07@gmail.com - Site web : www.remess.ma





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medénine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الاسم واللقب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49 Ouidianne EL OAFIA	REMESS	-	-	-	[Signature]
50 EL Nour Hassan	En hadh Alahad	Coordonateur	elmourhah@gmail.com	067702527	[Signature]
51 Nayem Toub	CNDH	Conseiller auprès du Président	mayem.toub@gmail.com	0664462216	[Signature]
52 ZRI RA Saadia	ASSID	Présidente	zri.ra.saadia@gmail.com	0661073446	[Signature]
53 Kamel ELKHARZI	FSJES - Soussi	Docteur	el.khazir@gmail.com	06 619 0344	[Signature]
54 Naima TATA	Nalta NaioC	Expert-chercheur	naima.tata@gmail.com	066393692	[Signature]
55 EL NOUR Mohamed	OR'limites	chef d'entreprise	www.perrubain@gmail.com	0663031616	[Signature]
56 LAHAZI Elham	Quick Transchury	-	imhamzane@quicktranschury.com	060653116	[Signature]
57 Caroline THOUSSIE	Quartiers du monde	Chargée de projet	caroline.thoussie@quartiersdumonde.org	053726360	[Signature]
58 Samia Khalid	R.A.L.M. MISSOUR	-	Samia.khalid@gmail.com	0660890098	[Signature]
59 ANIEMELEOU KI	RIAM	Présidente	-	-	[Signature]
60 M. Bouabdellah	Espace Marocain	Pr	m.bouabdellah@gmail.com	064140111	[Signature]

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess7@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Ce projet est financé par l'Union Européenne



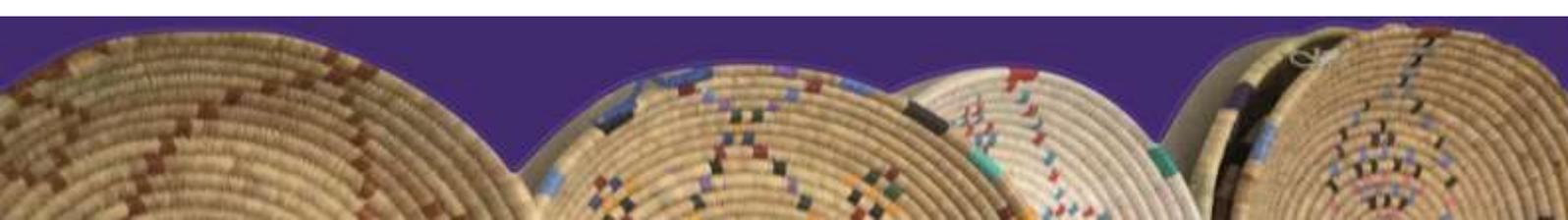
Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medénine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الاسم واللقب Nom et Prénom	المنظمة/البلد Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49 Rachida Yacoubi	Aribat Moubadara	Présidente	aribat.moubadara@gmail.com	0661209681	[Signature]
50 Linaoui Damiya	ERC - Maroc / Riam	-	dominiya.linaoui@gmail.com	0655429173	[Signature]
51 Othman Eljoudi	T.G.F	Président	cheftkito@gmail.com	0661771418	[Signature]
52 JAMAL GOUZIL	Randopedis.ORG	Président	jamal.gouzil@gmail.com	0661718421	[Signature]
53 Youm Eljaouhari	Olea Institute	Président	yeljaouhari@gmail.com	-	[Signature]
54 ACHIBANE Labou	AS. TACHA ATLAS pour le Développement Rural	Président	achibane.labou@gmail.com	0662109750	[Signature]
55 BEXRAOUI Nasser	IRW engineering	Dirigeant	nasser.bexraoui@irwengineering.com	0624080557	[Signature]
56 AMOR J.HANE	FSJES soussi-RAST	Docteur	amor.ecast@gmail.com	063911490	[Signature]
57 IDOUARABE Naïma	FSJES - Soussi Rabat	Docteur	idouarabe.naïma@gmail.com	0666661122	[Signature]
58 MCHARR Hamn	ASSOCIATION ADRAR	Président	www.hamn@adrar.ma	0661228196	[Signature]
59 Bouabdellah					
60 Chahoua Housse	Association Maroc	Membre		0662088520	[Signature]

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess7@gmail.com - Site web : www.remess.ma





Ce projet est financé par l'Union Européenne



Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

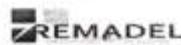
Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الاسم والتسبب Nom et Prénom	المنظمة/الدولة Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49 Ahmed Touche	Switchmail	Associé	Touchea@switchmail.ma	06 64 58 71 65	
50 NOUAGLHOU DA M. CIHABAN	ARDES	Service Externalisation	noouaghlhou@gmail.com	06 72 66 52 07	
51 ESMICA FERRELO	AMBASSADE ITALIENNE BUREAU DE COOPERATION	Chargée des Relations	esmicaferr@ambro.it	06 32 71 79 39	
52 ACHALLOUT Abdoulatif	Am-Fajrou				
53 Diady Niang	Laos Senegal	Jeune	diadyniang@gmail.com	009 277 73 88 659	
54 ATTACHI HICHAM	FETI Maroc	Prof.	attachi@feti.ma	06 68 53 87 08	
55 EL GHAZOUANI	CHED	Ing.	elghazouani@ched.ma	06 61 21 10 53	
56 AIT EL AMLIA	EREMOR FSJES	Prof.			
57 Aïcha Abdoukhanna	MPEJ	Présidente Directeur SPE	Conybu.casa@yahoofr	06 61 75 20 74	
58 Abdellatif Boudkhal	EREMOR FSJES	Prof.		06 79 87 22 48	
59					
60					

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess7@gmail.com - Site web : www.remess.ma



Ce projet est financé par l'Union Européenne



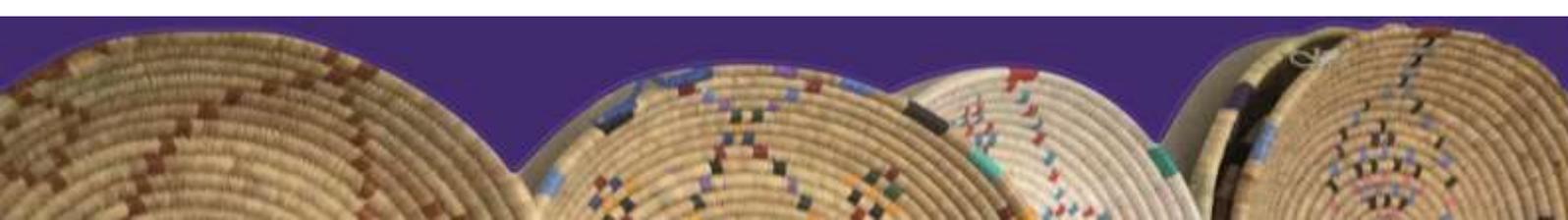
Un projet mise en œuvre par Oxfam Italia en partenariat avec REMADEL (ADRAR, ADD-Medenine) et REMESS

Pour une meilleure cohésion régionale de la société civile du Maghreb en faveur d'un développement rural durable et inclusif

Liste de présence : Conférence nationale sur l'ESS; Centre des formations et des rencontres nationales, Hay Nahda, Rabat, Mardi 16 février 2016

الاسم والتسبب Nom et Prénom	المنظمة/الدولة Organisation/pays	المهنة Fonction	البريد الإلكتروني E-mail	رقم الهاتف Numéro de téléphone	الإمضاء Signature
49 Hafida NIA	FSJES Maroc	Enquêteuse	hafidani@fsjes.ma		
50 David Quanchi	Pole de formation			06 60 06 68 61	
51					
52					
53					
54					
55					
56					
57					
58					
59					
60					

Rés. Salwa 21, Imm. 3, Appt. N°4, Av. Mohamed V, Tabriquet - Salé
Tél./Fax : 05 37 85 64 97 - GSM : 06 66 91 20 49 - E-mail : remess7@gmail.com - Site web : www.remess.ma



**Note de cadrage de la conférence sur la loi de
L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
Royaume du Maroc
REMESS Février 2016**

Introduction :

Depuis le 19^{ème} siècle les fondateurs de la pensée de l'ESS ont privilégié le dialogue et la négociation avec les partenaires publics et privé afin d'identifier les voies et les moyens pour répondre correctement aux attentes des populations et à la recherche d'une justice économique et sociale pour tous.

S'agissant d'une réflexion volontariste, il est nécessaire de rappeler que les différentes politiques de régulation qui ont été engagées par l'État ont longtemps privilégié des programmes caritatifs et des actions d'assistantat au détriment d'alternatives capables de donner une certaine autonomie économique aux populations dans le besoin.

Ce débat a connu des fluctuations et un va et vient entre acteurs engagés afin d'influencer les choix nationaux et territoriaux dans ce domaine.

A cet effet, plusieurs tentatives ont été enregistrées en donnant lieu à des versions successives des politiques de l'ESS qui sont déclinées en modèles organisationnels, peu adaptés, de quelques entreprises de l'ESS notamment les coopératives, les associations et les mutuelles.

Sur le plan international ; Il a été constaté que la naissance et la promulgation des lois dans le domaine de l'ESS ont souvent été l'émanation d'une consultation multi acteurs. Chaque pays a fait ses choix selon son niveau d'ouverture et ses pratiques démocratiques dans son territoire. D'une manière générale, l'ESS a évolué selon les lieux et les temps tout en ayant le souci de répondre à une réalité locale. L'Amérique latine a connu une dynamique différente de celle de l'Europe car ses mouvements paysans et ouvriers ont été basculés par des événements politiques dictatoriaux d'un ordre tout à fait particulier.

Les bonnes expériences ont toujours retenu dans la démarche juridique le substrat des valeurs universelles tel qu'elles sont définies par les différentes écoles de cette économie. Elles ont centré leurs efforts sur le contexte local concerné et la problématique de développement posée.

La transposition aveugle des recettes, toutes faites en la matière, semble être une chose à éviter car le contexte de chaque pays est différent et la réalité locale exige des adaptations qui doivent être recevables et réalistes.

Dans cette perspective et suite à l'effort louable du Ministère de l'Artisanat et de l'ESS, le REMESS compte engager une action contributive pour soutenir, dans le bon sens, le chantier national relatif à la loi de l'ESS. Les assises nationales de l'ESS organisées le mois de novembre 2016 à Skhirat par ce ministère ont donné l'ouverture officielle de ce chantier. Elles ont provoqué une large interrogation en direction de la société civile, des experts internationaux et nationaux et des opérateurs des autres pays amis et ce dans le but de réunir les meilleures propositions pour en faire une loi selon les règles de l'art ; qui doit désormais régir ce domaine et réduire les ambiguïtés qui l'entourent actuellement.

L'expérience relative à la nouvelle loi des coopérative aux Maroc, a montré que la concertation souhaitée n'a pas été observée comme il se doit. Pour cette raison cette nouvelle loi fait, jusqu'à ce jour, l'objet de critique.

Le présent exercice doit être conduit avec beaucoup de prudence et l'avis unilatéral des pouvoirs publics ne pourrait jamais assurer le succès recherché dans ce chantier. Cependant la concertation est de mise et elle doit continuer d'une manière sincère avec les acteurs concernés.

S'agissant d'une économie susceptible d'apporter les réponses à une séries de crises qui frappent particulièrement les jeunes et les zones sous équipées ; les pouvoirs publics marocains ont décidé de faire



des alternatives de l'ESS un choix politique soutenu d'une manière intersectorielle raisonnable et avec une déclinaison territoriale intégrée.

Devant cette volonté politique et assumant sa responsabilité citoyenne la société civile, par la présente manifestation, a voulu se donner l'occasion pour s'exprimer sur le contour que doit prendre cette loi et sur son impact par rapport à ce domaine.

Pour ce faire, le REMESS organise le 13 Février 2016 une conférence sur la loi de l'ESS à laquelle prendront part plus de 150 participants de toutes les parties concernées notamment les associations, les syndicats, les unions des coopératives et des mutuelles, des fondations, des ONG internationales, les agences publiques et semi publiques, les ministères et les universités.

Il s'agit d'une grande réunion de travail pour se poser toute une série de questions. L'encadrement sera assuré par une expertise nationale et internationale. A la clef un mémorandum sera élaboré et remis aux instances publiques en charge de ce dossier. Le but recherché est de faire contribuer d'une manière solennelle la société civile à ce grand chantier.

Questionnement sur le contour de la loi :

Les travaux de la journée en question constitueront un espace de débat permettant à chacun de s'exprimer sur un ensemble de sujets et ce à partir de sa position de personne engagée, d'expert, d'opérateur, de citoyen, de politique ou de militant.

Après un état des lieux des coopératives, des associations, des mutuelles et des structures assimilées à des entreprises de l'ESS (Fondation...) il travaux doivent s'articuler sur comment le projet de loi pourrait contenir les éléments suivants :

- Présenter le contexte et le positionnement de l'ESS par rapport aux attendus politiques et économiques du pays notamment la suite à réserver à la régionalisation et à la déconcentration ;
- Diagnostiquer les challenges et opportunités légales, institutionnelles, réglementaires ;
- Définir et délimiter le domaine de l'ESS,
- Définir le mode de financement des entreprises de l'ESS,
- Définition des politiques territoriales en matière de l'ESS,
- Identifier un dispositif adapté pour la protection sociale des actifs dans l'ESS,
- Définir les organisations et les structures qui représentent l'ESS et sont en charge de sa promotion au niveau national, régional et territorial (exemple :le conseil supérieur, la chambre marocaine de l'ESS et les chambres régionaux etc..).
- Identifier les voies et les moyens appropriés de l'ESS pour promouvoir l'insertion des jeunes et des femmes ;

Les éléments de cadrage de la loi :

Il est entendu que la confection d'une loi constitue un exercice qui doit tenir compte de plusieurs éléments environnementaux et contextuels pour lui garantir une projection et un pronostic fonctionnel à long terme.

Pour cette raison il faut tenir compte de ce qui suit :

- Les définitions universelles se rapportant à l'ESS,
- Les valeurs recherchées dans les Alternatives de l'ESS,
- La dimension justice et de droit des citoyens sur le plan économique et social,
- Les conventions internationales,
- Le contexte géopolitique du pays,
- La politique d'intégration régionale par rapport au continent Africain et méditerranéen,
- L'observation du cadre socioculturel de la population et ses traditions de cohésion et de solidarité,



- Les plans de développement sectoriel engagés à moyen et à long terme par le pays,
- Les outils étatiques de régulations et de compensation.

Aussi, cet exercice juridique doit harmoniser sa perspective avec les lois en cours à savoir la loi concernant la banque participative et la finance islamique et aussi celles qui réglementent les associations, les coopératives et les mutuelles.

Le déroulé de la journée :

Devant un parterre de 150 participants représentant toutes les parties concernées et avec une journée de travail un certain nombre de précautions est nécessaire pour capter la contribution de chacun. Il est prévu un encadrement et une animation autogérés par le REMESS.

A cet effet le déroulé des travaux aura quatre temps :

1. Un temps pour le mot politique/les pouvoirs public ;
2. Un temps pour le partage et pour le débat/expertise nationale et internationale ;
3. Un temps pour la production d'idées/travaux en ateliers ;
4. Et un temps pour la restitution/ recommandations.

La composition du parterre participant :

Les invités à cette rencontre sont choisis selon leur niveau d'implication dans ce chantier et selon leur position par rapport à l'ESS. Le parterre sera composé des 150 représentants :

Des pouvoirs publics (Ministère de l'Artisanat et de l'ESS ; le Ministère de l'économie et des finances ; le Ministère de la solidarité, de la famille et du développement social ; l'ADS ; ODCO ; JAIDA /CDG ; l'Entraide Nationale ; les Agences de développement régionales).

Des associations et des réseaux associatifs (REMESS et partenaires).

Association Marocaine des présidents des communes.

Ministère de l'Intérieur (la DGCL).

Les chambres professionnelles (Artisanat, commerce et industrie, agriculture, pêche..).

Les universités (Mohammedia, Rabat ; Marrakech..).

Les associations et réseaux,

Des experts.

Les organes d'organisation :

La conférence sera conduite par une organisation comportant :

-Un comité de pilotage (deux membres CA et un permanent du REMESS, consultant principal) ;

-Un comité scientifique présidé par le consultant principal (hommes ressources et experts nationaux et internationaux) dont la mission :

- ✓ Validation des interventions ;
- ✓ L'élaboration des rapports des séances et des ateliers ;
- ✓ La restitution ;
- ✓ La rédaction de la déclaration finale ;
- ✓ La rédaction du communiqué de presse.

A la fin de la conférence un comité de rédaction du memorandum sera conduit par le comité de pilotage pour définir les modalités de suivi et assurer les mesures à entreprendre. Egalement un point de presse sera organisé pour présenter l'avis et les résultats de la consultation sur la loi de l'ESS.



La lettre du Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS)

L'événement de la présente conférence « Pour quelle loi de l'ESS nous plaiderons ? » nous renvoie à la déclaration universelle des droits de l'Homme particulièrement à son article 22 « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays ».

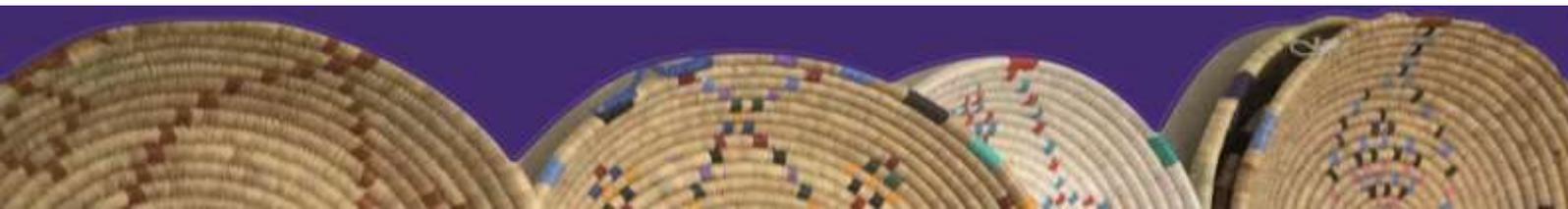
La loi à laquelle nous voulons aboutir grâce à ce débat, précisément dans un domaine comme celui de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), doit se référer aux fondements sur les quels sont bâtis les droits de l'Homme, dans leur indivisibilité, aussi bien économiques que sociaux. Cette précaution semble être nécessaire pour ne pas s'éloigner de l'esprit de plaider que le Réseau Marocain de l'Economie Sociale et Solidaire (REMESS) cherche à promouvoir.

Certes, l'ESS, depuis sa naissance, s'est toujours interrogée sur comment et par quel moyen pourrait-elle apporter des solutions pour qu'un individu puisse jouir d'un certain nombre de conditions lui garantissant la dignité à sa personne et les moyens pour survenir à ses besoins vitaux.

S'agissant d'une économie qui est conçue et construite sur les valeurs et les principes d'équité et de justice et non pas une économie dominée par une préoccupation purement statutaire. L'Homme est le moyen et la finalité du concept et non pas le capital. Sa dignité reste le socle et le substrat de la démarche et du processus de développement préconisé.

En effet, l'ESS est le terrain propice sur lequel sont jouées les négociations entre acteurs de développement et de droit pour définir un terrain d'entente pour une meilleure justice économique.

L'histoire des moments d'indignation, que le monde a connus, a fait toujours allusion et appel aux alternatives de l'Economie Sociale et Solidaire pour faire face à l'insatisfaction injuste des revendications économiques et sociales. Ce qui s'est traduit souvent par une prolifération importante des mouvements syndicaux et par un saut revendicatif de la société civile. Ceci a permis aux uns et aux autres de porter la voix des indignés dans plusieurs pays. C'est à ce niveau que le présent débat doit prendre son départ et son élan.





الشبكة المغربية للاقتصاد الاجتماعي والتضامني
REMESS
Réseau Marocain d'Economie Sociale et Solidaire
REMESS

Le contexte dans lequel se trouve aujourd'hui le Maroc, défini largement comme étant en phase de transition démocratique, interpelle désormais les forces vives du pays à observer davantage de concertation dans leur quotidien. Ce positionnement contribuera, sans doute, à l'installation d'une véritable démocratie et à la mise en place de plus de conditions en faveur d'une gouvernance participative. C'est à quoi, l'ESS doit être à la fois au cœur des réformes de la société et du développement économique relayées aux niveaux régionales et locales.

A cet effet, le REMESS a choisi dans sa nouvelle stratégie, après une décennie d'existence, de traiter la promotion des alternatives de cette économie sous un angle de droit. C'est une invitation à la réflexion pour asseoir les jalons d'une démocratie soucieuses des citoyennes et citoyens dans une politique cohérente, durable et évolutive.

Salé-Maroc, le 16 février 2016

Signé REMESS

REMESS
Réseau Marocain d'Economie Sociale et Solidaire

PROGRAMME

8h30-9h00 : Inscription et enregistrement des participants.

9h -9h30 :

- ✦ Mot introductif de la conférence : Pr. Mehdi AMRANI;
- ✦ Mot du REMESS : Mr Abdellah SOUHIR Président du REMESS;
- ✦ Mot du Ministère de l'Artisanat et de l'ESS;
- ✦ Présentation du cadre scientifique de la journée : Mr. Abdeljalil Cherkaoui.

9h30-11h45 :

Président de la séance : Pr. Najib GUEDIRA

- ✦ **Allocution introductive sur les aspects législatifs et réglementaires concernant l'ESS :**
 - Regard Afro-Européen et Américain : Pr. Diadji NIANG du Sénégal;
- ✦ **Regards critiques concernant la situation des entreprises de l'économie sociale et solidaire au Maroc;**
 - *Coopératives* : Mr. Abdellah BENMAKHOLOUF ANDALOUSSI;
 - *Mutuelles* : Mr. Mohamed BENYAMNA;
 - *Associations* : Mr Younes EL JAOUHARI;
- ✦ **Débat et partage.**

11h30-12h : pause-café ;

12h-14h30 : Travaux en ateliers

Atelier I : Le champ et les valeurs de l'ESS (définition et statuts de l'entreprise de l'ESS, l'utilité sociale de l'entreprise, la puissance publique et contrôle ...)

- ✦ Modérateur : Pr. Ali BENKIRAN
- ✦ Rapporteur : Pr. Amina MAGDOUD

Avec le soutien financier de
l'Union Européenne
(Contrat 2012/304-554)



En partenariat avec



Atelier II : Le financement public et privé des activités de l'ESS (les subventions, la subsidiarité, le partenariat, les aides privées et publiques)

- ✦ Modérateur : Mr. Abdelkrim FARAH
- ✦ Rapporteur : Mme Ehtimad BENSALAH

Atelier III : La politique territoriale en matière de l'ESS (le rôle des collectivités locales, les politiques régionales et locales en faveur de la promotion de l'ESS, la convergence et la coordination entre acteurs, les chambres régionales de l'ESS ...).

- ✦ Modérateur : Pr. Hassan KAMIL
- ✦ Rapporteur : Pr. Hicham ATTOUCH

14h30-15h30 : déjeuner

15h30-16h30 :

- ✦ Reprise des travaux des ateliers (I, II, III) discussions des dispositions à retenir pour le mémorandum.

16h30- 17h30 :

Restitution des travaux des ateliers :

- ✦ Modérateur : Mr. Lahcen ACHIBANE
- ✦ Intervenants : Rapporteurs

17h30- 18h : Pause et rédaction du mémorandum.

18h – 18h30 : Lecture du mémorandum et clôture.

Avec le soutien financier de
l'Union Européenne
(Contrat 2012/304-554)



En partenariat avec



CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA LOI DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE PRÉSENTATION DU DÉROULÉ DES TRAVAUX

REMESS le 16 Février 2016

32

Question et réaction

- Présenter le contexte et le positionnement de l'ESS par rapport aux attendus politiques et économiques du pays,
- Définir et délimiter le domaine de l'ESS,
- Reproduire et actualiser les statuts des entreprises de l'ESS,,
- Définir le champ d'application et les domaines d'exercice des activités de l'ESS,
- Préciser les relations des entreprises de l'ESS avec les différents cadres réglementaires régissant les aspects commerciaux et sociaux ayant une relation avec leur statut,

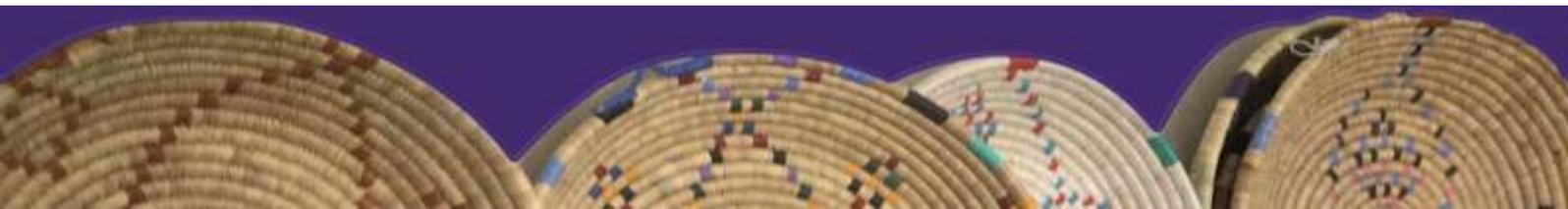


Question et réaction (suite)

- Définir le mode de financement des entreprises de l'ESS,
- Définition des politiques territoriales en matière de l'ESS,
- Identifier un dispositif adapté pour la protection sociale des actifs dans l'ESS,
- Définir les organisations et les structures qui représentent l'ESS et sont en charge de sa promotion au niveau national, régional et territorial (exemple : le conseil supérieur, la chambre marocaine de l'ESS et les chambres régionaux etc..).

Principes et cadrage

- Les définitions universelles se rapportant à l'ESS,
- Les valeurs recherchées dans les Alternatives de l'ESS,
- La dimension justice et de droit des citoyens sur le plan économique et social,
- Les conventions internationales,
- Le contexte géopolitique du pays,

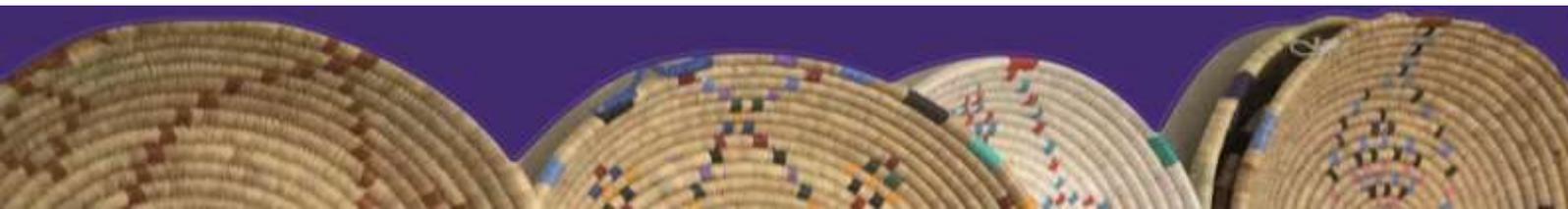


Principes et cadrage

- La politique d'intégration régionale par rapport au continent Africain et méditerranéen,
- L'observation du cadre socioculturel de la population et ses traditions de cohésion et de solidarité,
- Les plans de développement sectoriel engagés à moyen et à long terme par le pays,
- Les outils étatiques de régulations et de compensation.

Les temps forts de la conférence

- Un temps pour le mot politique/les pouvoirs public ;
- Un temps pour le partage et pour le débat/expertise nationale et internationale ;
- Un temps pour la production d'idées/travaux en ateliers ;
- Et un temps pour la restitution/ recommandations.

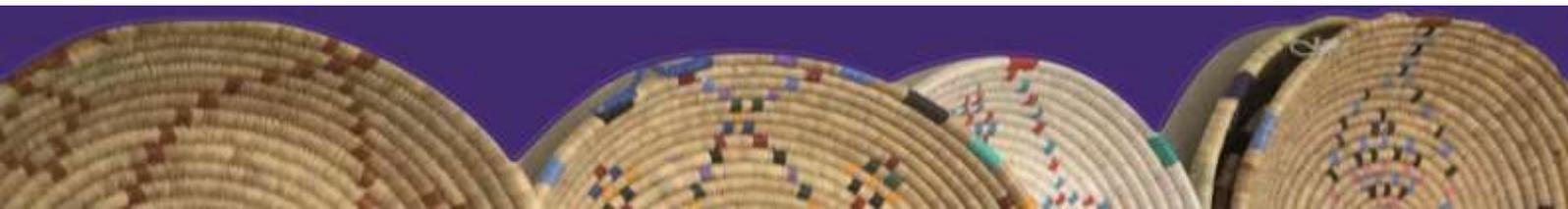


Chronologie du déroulé

- Temps politique6%
- Temps scientifique.....25%
- Temps de débat
et des réactions.....46%
- Temps de la rédaction
et de la restitution23%

Le parterre des participants

- Des pouvoirs publics (Ministère de l'Artisanat et de l'ESS ; le Ministère de l'économie et des finances ; le Ministère de la solidarité, de la famille et du développement social ; l'ADS ; ODCO ; JAIDA /CDG ; l'Entraide Nationale ; les Agences de développement régionales).
- Des associations et des réseaux associatifs (REMESS et partenaires).
- Association Marocaine des présidents des communes.
- Ministère de l'Intérieur (la DGCL).



Le parterre des participants

- Les chambres professionnelles (Artisanat, commerce et industrie, agriculture, pêche..);
- Les universités (Mohammedia, Rabat ; Marrakech..);
- Les associations et réseaux identifiés par le comité d'organisation de la conférence;
- Des experts nationaux et internationaux.

Organisation

- Un comité de pilotage;
- Un comité scientifique;
- Un comité de rédaction .



Apport scientifique

- Internationale (RIPESS, ESMED, Université sénégalaise , RMB , RAESS)
- Experts nationaux
- Le REMESS.

Axes de réflexion des ateliers

Atelier 1:

- La définition de l'Economie Sociale et Solidaire(ESS) et à son contenu ;
- Le Cadre statutaire des entreprises de l'ESS ;
- Le rapport entre les capitaux et la dimension humaine dans la dynamique de l'ESS ;
- L'utilité sociale et communautaire de l'action de l'ESS ;
- La place de la femme et du jeune dans les choix stratégiques préconisées à cette économie ;
- L'effet de régulation et l'Etat providence par rapport à la nouvelle loi ;
- Le travail décent, la dignité humaine et le respect de l'environnement à inscrire dans les choix à venir;



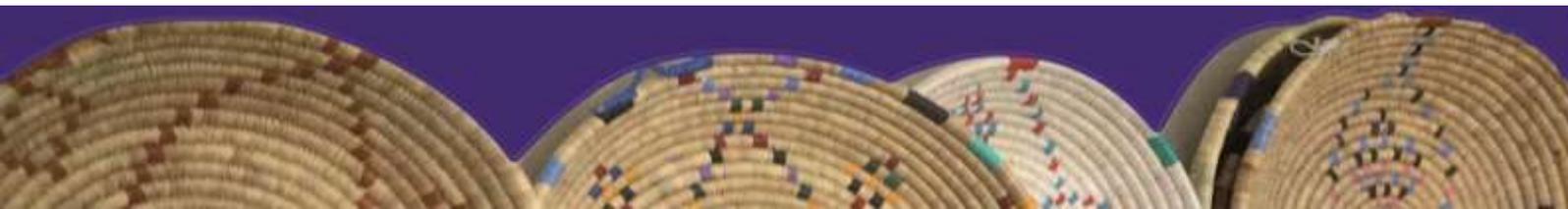
Suite atelier 1

- La compétitivité et les mesures de protection des entreprises de l'ESS ;
- L'exercice de la puissance publique et le suivi des activités de l'ESS ;
- Le recoupement et la convergence des lois tant garanties d'une harmonie dans les aspects juridiques et réglementaires en rapport avec l'ESS ;
- La gestion du bénévolat et du volontariat ;
- L'inscription de la valeur ajoutée de l'ESS dans la comptabilité nationale (compte satellite) ;
- Les organisations consulaires et représentatives au niveau national à prévoir ;
- La couverture sociale des agents permanents en activité dans les entreprises de l'ESS.

Axes de réflexion des ateliers

Atelier 2:

- Le cadre fiscal incitatif en faveur des entreprises à utilité sociale et communautaire ;
- La réglementation des affaires : commerce, import export, contrôle des normes ; capital risque, finance participative ...en rapport avec l'ESS ;
- La part des aides publiques aux entreprises de l'ESS ;
- Le partenariat public privé et son rapport avec l'ESS ;
- La coopération internationale (bilatérale, multilatérale et décentralisée) et le financement des entreprises de l'ESS ;



Suit atelier 2

- La micro finance et la micro assurance et sa place dans les choix à venir ;
- La générosité publique et sa réglementation par rapport à la dynamique de l'ESS ;
- La subsidiarité et la gestion déléguée par rapport à l'action menée par les entreprises de l'ESS notamment dans le domaine social et la prise en charge des personnes à besoin spécifique ;
- Les modèles comptables à installer dans la gestion des entreprises de l'ESS notamment dans les associations ;
- Les compensations publiques en faveur des activités à utilité sociale et communautaire.

Axes de réflexion des ateliers

Atelier 3:

- La décentralisation et la régionalisation et leur déclinaison par rapport au positionnement de l'ESS en tant que moteur de développement inclusif au niveau d'un territoire ;
- L'implication et la responsabilité des collectivités locales dans la politique de l'ESS ;
- Le partenariat des entreprises de l'ESS et les collectivités locales ;
- La convergence des programmes locaux et son impact sur la promotion de l'ESS ;
- Les instances consulaires régionales et locales en charge des activités et des entreprises de l'ESS à prévoir dans les choix à venir ;
- La promotion de la solidarité inter communale par des programmes regroupés et solidaires ;



Suite atelier 3

- La mise en valeur des spécificités locales et régionales par des décisions gubernatoriales en faveur d'une ESS adaptée à la réalité locale ;
- Mesures incitatives accordées par les responsables territoriaux aux projets locaux de l'ESS (Foncier, facilitation des procédures, subsidiarité, partenariat..) ;
- La mise en place des systèmes d'observation et de suivi pour comptabiliser la valeur ajoutée de l'ESS en terme : d'emploi, de développement du capital humain et social, des travaux d'utilité publique, de création de richesse, des recettes locales..
- L'organisation professionnelle locale des activités de l'ESS notamment dans le domaine des coopératives, des mutuelles communautaires et des associations du territoire .

Mémorandum

- Un mémorandum sera rédigé et soumis au chef du gouvernement ;
- Un comité de suivi pour gérer le plaidoyer concernant cette loi ;
- partage d'information concernant l'évolution de ce dossier sera assuré par le REMESS .

